



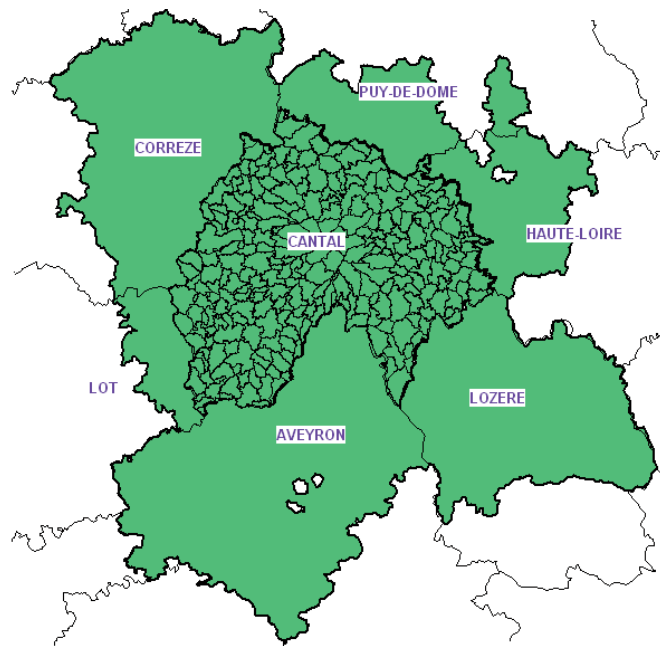
PORC CANTALOU MONTAGNE



Porc élevé en zone de montagne avec une alimentation à base de céréales.

Filières Porcines

Union de coopératives Altitude
 BP 639
 Boulevard du Vialenc
 15006 AURILLAC Cedex
 Tel : 04 71 64 48 27 - Fax : 04 71 60 40 06
 Mail : hors.sol@groupealtitude.fr
 Site internet : www.groupealtitude.fr
 Contact: Christian JOUVENTE



Zone d'élevage répondant au cahier des charges

Certification de conformité acquise en 2005 sous le numéro CC/23/03

Contrôles par l'organisme certificateur QUALITE FRANCE

Dénomination Montagne acquise en 2002

Extrait du cahier des charges

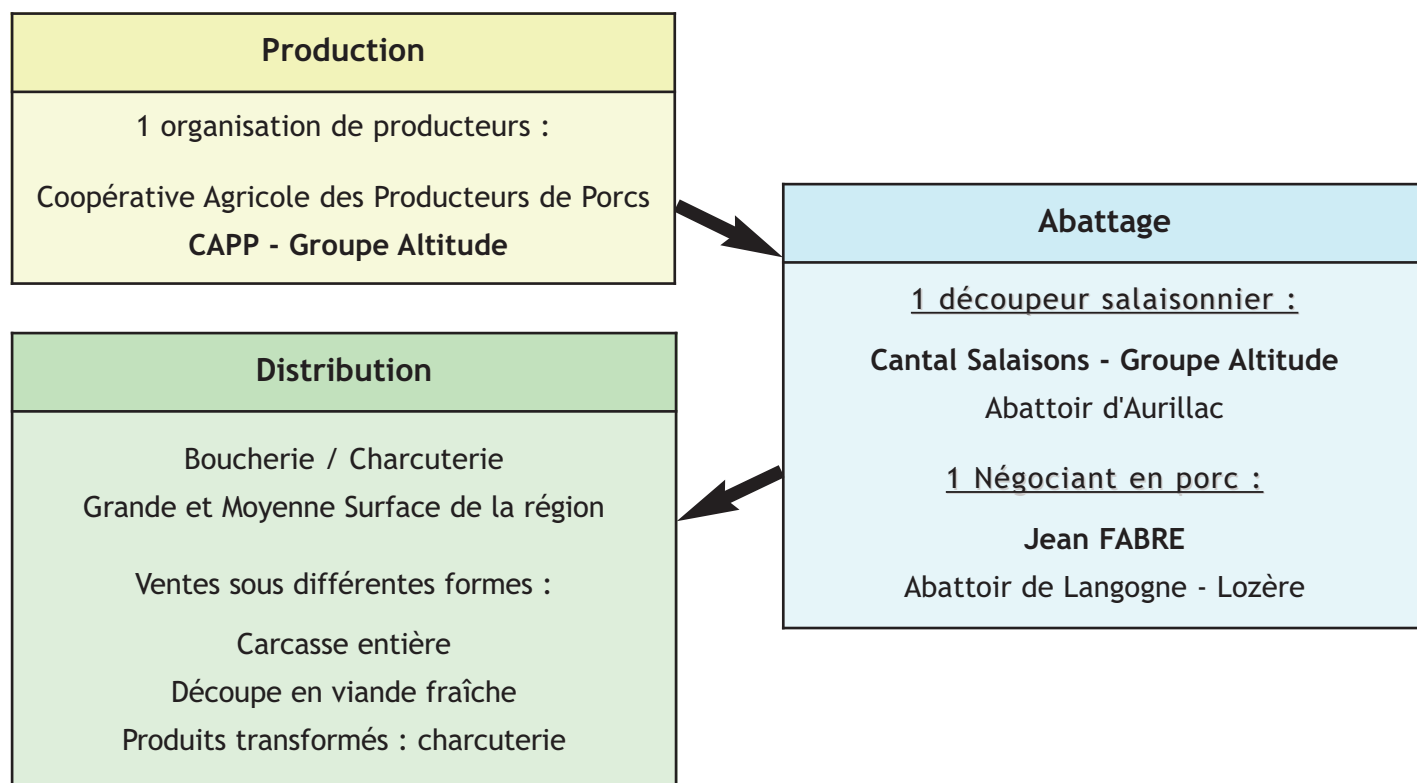
Zone géographique	Département du Cantal et arrondissements limitrophes en zone de montagne
Races	50% de sang Large White dans les porcs terminaux
Types d'animaux	Mâles castrés et femelles Age abattage : 160 jours minimum
Conditions d'élevage	Porcs nés et élevés en zone de montagne Tous types de sol Respect de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage
Alimentation	65% minimum de céréales ou de produits issus de céréales Céréales pour partie issues de zones de montagne
Conditions d'abattage	Mise à jeun 12 h avant chargement 18 h maximum entre le chargement et l'abattage
Certification des carcasses	Poids : 80 à 115 kg



Poids de la filière en 2010

	Données totales	Données Cantal
Nombre de producteurs	26	22
Tonnage carcasse certifié	2 548 tonnes	2 165 tonnes
Nombre d'animaux certifiés	28 000	23 800
Carcasse certifiée	Poids moyen : 91 kg	
Type d'exploitation adhérente à la démarche	Activité à part entière dans des exploitations sociétaires ou activité complémentaire	
Prix moyen constaté sortie exploitation	Prix de base + classement TMP + prime qualité CANTALOU + prime filière variable en fonction du cadran et du coût de l'aliment	
Chiffre d'affaires estimé sortie exploitation	NC	

Acteurs économiques de la filière



Mis en forme par la Chambre d'Agriculture du Cantal
en relation avec la structure gestionnaire de la démarche.